

## Dispositions relatives aux abonnements d'Email Hosting Basic

Version 1.1  
Date 16.04.2020  
Créateur Product Management  
Valable jusqu'au Jusqu'à l'annulation  
Champ Abonnements d'Email Hosting Basic  
d'application

## Contenu

1	Dispositions générales .....	3
2	Période de facturation & durée d'abonnement.....	3
3	Mode de facturation.....	3
4	Retard de paiement .....	3
5	Réglementation spéciale pour les services d'email.....	3
6	Fair use policy.....	3
7	Résiliation .....	4

## 1 Dispositions générales

Les dispositions concernant les abonnements de nos produits variant, le contrat conclu individuellement avec green.ch s'applique toujours. Les dispositions actuelles relatives à nos abonnements, à l'exception des promotions et accords spécifiques, sont les suivantes:

## 2 Période de facturation & durée d'abonnement

Durée d'abonnement minimale: 12 mois

Toutes les factures sont dues sans déduction dans les 30 jours à partir de la date de facturation. En cas de retard de paiement, des frais de rappel de CHF 25.- sont facturés.

## 3 Mode de facturation

Mode de facturation : 3/6/12 mois (selon le choisi mode de facturation)

La première facturation est pour 3/6/12 mois à partir de la date d'activation. La facturation suivante sera effectuée à l'avance, 30 jours avant le début de la nouvelle période d'abonnement, pour 3/6/12 mois (selon le choisi mode de facturation).

## 4 Retard de paiement

En cas de retard de paiement, la société est en droit de bloquer immédiatement l'accès. Si le service a été désactivé en raison d'un retard de paiement, le signal peut être réactivé sur demande écrite, après comptabilisation des paiements de factures en suspens, contre paiement des frais d'activation et de frais administratifs supplémentaires de CHF 40.-.

## 5 Réglementation spéciale pour les services d'email

Green peut refuser de transmettre les e-mails envoyés à ses clients si des faits justifient l'hypothèse qu'un email contient des logiciels malveillants (virus, vers, chevaux de Troie, etc.), que les informations sur l'expéditeur sont incorrectes ou déguisées ou qu'il s'agit de spam.

L'envoi de spams est interdit. Il est également interdit de donner de fausses données sur l'expéditeur lors de l'envoi de courriers électroniques ou de les dissimuler.

Si le client envoie des courriers indésirables au sens du paragraphe précédent, Green peut bloquer temporairement les boîtes aux lettres électroniques concernées du client.

## 6 Fair use policy

Les clients peuvent utiliser raisonnablement (fair use) les services dont l'utilisation et/ou l'étendue ne sont pas limitées par Green. Si une utilisation sollicitant excessivement la performance des systèmes et/ou des circuits de données est constatée, Green se réserve le droit de limiter ou de désactiver les services proposés. Les offres de téléchargement de musique, de vidéos et/ou d'images ainsi que toute autre offre

faisant appel à d'importants volumes de données peuvent par exemple se traduire par une utilisation excessive.

## 7 Résiliation

Après expiration de la durée d'abonnement minimale de 12 mois, le délai de préavis est de 2 mois à la fin de la période d'abonnement. La résiliation doit être soumise par écrit et signée par lettre ou fax. En cas de résiliation avant expiration de la durée d'abonnement minimale ou à une date non convenue dans le contrat, tout remboursement est exclu. S'il n'est pas résilié, l'abonnement est reconduit tacitement pour une nouvelle période de 12 mois. Green ne surveille pas activement si les services abonnés sont vraiment utilisés.

[CGV de green.ch](#)